

Il est porté à la connaissance des juristes intéressés que, conformément à la loi modifiée du 7 juin 2012 sur les attachés de justice, les juridictions de l'**ordre judiciaire** et de l'**ordre administratif** recruteront pour l'année judiciaire 2024-2025

## trente (30) attachés de justice

Ce recrutement est opéré par un examen-concours et sur dossier.

L'**examen-concours** est organisé les :

- lundi, 3 juin 2024 (épreuve de droit pénal et de procédure pénale),
- mercredi, 5 juin 2024 (épreuve de droit civil et de procédure civile),
- vendredi, 7 juin 2024 épreuve de droit administratif et de contentieux administratif),  
chaque fois de 15.00 à 18.00 heures.

Afin d'être admis à l'examen-concours, le candidat doit :

- 1) être de nationalité luxembourgeoise ;
- 2) jouir des droits civils et politiques et présenter les garanties d'honorabilité requises ;
- 3) être titulaire d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études universitaires en droit correspondant au grade de master reconnu ou d'un diplôme étranger de fin d'études universitaires en droit correspondant au grade de master reconnu et homologué par le ministre ayant l'Enseignement supérieur dans ses attributions conformément à la loi modifiée du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers d'enseignement supérieur ;
- 4) avoir une connaissance adéquate des trois langues administratives et judiciaires, telles que définies par l'article 3 de la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- 5) avoir accompli le stage judiciaire ou notarial pendant au moins une année ; la durée du stage est certifiée respectivement par le bâtonnier de l'Ordre des avocats compétent et le président de la Chambre des notaires ;
- 6) satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises.

Afin d'être éligible au **recrutement sur dossier**, le candidat doit :

- 1) remplir les conditions précitées sub 1), 2), 3), 4), et 6) ;
- 2) être titulaire du diplôme de fin de stage judiciaire ;
- 3) avoir exercé la profession d'avocat pendant une durée totale d'au moins cinq années.

Conformément à l'article 2-1 de loi modifiée du 7 juin 2012 précitée, l'honorabilité du candidat est appréciée sur base d'un avis du Procureur général d'État.

L'examen psychologique aura lieu le 3 mai 2024.

Les entretiens préalables se dérouleront les 16 et 17 mai 2024.

Les candidats intéressés peuvent télécharger « l'acte de candidature » sur le site internet [www.justice.public.lu](http://www.justice.public.lu) et soit le renvoyer dûment rempli par courriel à [commission\\_du\\_recrutement@justice.etat.lu](mailto:commission_du_recrutement@justice.etat.lu) soit le déposer au Secrétariat de la Commission du recrutement des attachés de justice (prière de prendre rendez-vous au 47 59 81 2639) , Plateau du Saint-Esprit, Bâtiment commun, 3<sup>e</sup> étage, L-2080 Luxembourg, pour au plus tard le **19 avril 2024 à 11.00 heures**.